

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,  
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE

#### **Arrêté du 31 décembre 2009 fixant la composition nominative de la commission chargée de donner des avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles survenus aux personnels non titulaires**

NOR : SASR0931231A

Les ministres,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment son livre IV ;

Vu le décret n° 53-531 du 28 mai 1953 relatif à l'application aux régimes spéciaux de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 1992, modifié par l'arrêté du 25 juin 1997, constituant une commission chargée de donner des avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles survenus aux personnels non titulaires ;

Vu les désignations effectuées par les organisations syndicales,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés pour siéger à la commission instituée par l'arrêté du 3 juillet 1992 :

#### **En qualité de représentants de l'administration**

##### *Titulaires*

Mme Kirry (Michèle), directrice des ressources humaines.

M. Le Roy (Thierry), chef du bureau des ressources humaines et de l'action médicale et sociale (direction de l'administration générale et de la modernisation des services).

Mme de Martin de Vivies (Aude), chef du bureau des accidents du travail et des maladies professionnelles (direction de la sécurité sociale).

Mme Andreu (Marie-Ange), responsable de l'administration générale de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France.

##### *Suppléants*

Mme Naudin (Frédérique), chef du bureau des pensions, des validations de services et des accidents du travail (direction des ressources humaines).

M. Lhoste (Jean-François), chef du bureau des cadres de l'administration centrale et des agents non titulaires (direction des ressources humaines).

Mme Barberi (Martine) adjointe au sous-directeur des affaires juridiques et de la gestion des connaissances (direction des affaires financières, juridiques et des services).

M. Blanchon (Jean-Michel), directeur des ressources humaines à la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France.

#### **En qualité de représentants du personnel**

##### *Titulaires*

CFDT : M. Delhayé (Jean-Fabien).

CGT-FO : Mme Cendrier (Sylvine).

CGT : M. Marteau (Luc).

CFTC : M. Olmos (Alain).

*Suppléants*

CFDT : Mme Charon (Marie-Josèphe).  
CGT-FO : M. Boutinet (Jérôme).  
CGT : Mme Pignoni (Maria-Térésa).  
CFTC : M. Dumeé (Patrick).

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 31 décembre 2009.

Pour les ministres et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
M. KIRRY